

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2019

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 27 février 2019 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 552 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse par rapport à 550 M\$ pour le trimestre correspondant de 2018. Le résultat dilué par action de 1,50 \$ au premier trimestre de 2019 se compare à 1,46 \$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 3 % essentiellement attribuable à la croissance de la plupart des secteurs d'exploitation atténuée par un ralentissement des activités dans le secteur des Marchés financiers.

Commentant les résultats financiers du premier trimestre de 2019, M. Louis Vachon, président et chef de la direction, a souligné « la bonne performance de la Banque Nationale malgré un environnement de marché difficile ». « Nous continuons de bénéficier de la diversification de nos activités, de la vigueur de l'économie du Québec et de notre gestion prudente des risques. La qualité du crédit demeure excellente et la Banque affiche de solides ratios des fonds propres réglementaires », a noté M. Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
Résultat net	552	550	–
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,50 \$	1,46 \$	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,2 %	18,7 %	
Ratio de versement des dividendes	41 %	42 %	
	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III	11,5 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III	4,1 %	4,0 %	

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 246 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 230 M\$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 7 %.
- Revenu total de 852 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 37 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2018.
- Croissance du crédit aux particuliers de 5 %, notamment en raison du crédit hypothécaire, et croissance du crédit aux entreprises de 10 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,22 % au premier trimestre de 2019 se compare à 2,24 % au premier trimestre de 2018.
- Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 3 % par rapport au premier trimestre de 2018.
- Le ratio d'efficacité de 53,8 % s'améliore par rapport à 54,4 % au trimestre correspondant de 2018.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 125 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 114 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une hausse de 10 %.
- Revenu total de 434 M\$ pour le premier trimestre de 2019, contre 424 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 10 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 265 M\$ au premier trimestre de 2019 par rapport à 269 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une baisse attribuable à la diminution de la rémunération variable et des honoraires de gestion en lien avec les revenus tirés des services tarifés.
- Le ratio d'efficacité de 61,1 % s'améliore comparativement à 63,4 % au premier trimestre de 2018.

Marchés financiers

- Résultat net de 170 M\$ au premier trimestre de 2019 contre 204 M\$ au trimestre correspondant de 2018, en baisse de 17 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 410 M\$, en baisse de 44 M\$ ou 10 %, principalement en raison des revenus des services de banque d'investissement et des gains sur investissements.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 175 M\$ au premier trimestre de 2019, stables par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2018.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable de 42,7 % se compare à 38,8 % au premier trimestre de 2018.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 60 M\$ au premier trimestre de 2019 contre 50 M\$ au trimestre correspondant de 2018, une augmentation de 20 %.
- Revenu total de 171 M\$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 10 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 8 M\$ pour atteindre 68 M\$ au premier trimestre de 2019, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 49 M\$ au premier trimestre de 2019 contre une perte nette de 48 M\$ au trimestre correspondant de 2018.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,5 % au 31 janvier 2019, en baisse par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2018.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,1 % au 31 janvier 2019, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2018.

Dividendes

Le 26 février 2019, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 65 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2019 aux actionnaires inscrits le 25 mars 2019.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 799	1 806	–
Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾	1 862	1 865	–
Résultat net	552	550	–
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	536	527	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,2 %	18,7 %	
Ratio d'efficience en équivalent imposable ⁽¹⁾	55,1 %	54,9 %	
Résultat par action			
de base	1,51 \$	1,48 \$	2
dilué	1,50	1,46	3
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,65 \$	0,60 \$	
Valeur comptable	34,85	31,75	
Cours de l'action			
haut	61,80	65,35	
bas	54,97	62,33	
clôture	61,80	63,84	
Nombre d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)	335 500	340 390	
Capitalisation boursière	20 734	21 730	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier	Au 31 octobre	Variation %
	2019	2018	
Bilan et hors bilan			
Actif total	263 355	262 471	–
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	146 710	146 082	–
Prêts dépréciés nets ⁽²⁾ en % des prêts et acceptations	0,3 %	0,3 %	
Dépôts	172 930	170 830	1
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	11 693	11 526	1
Actifs sous administration et sous gestion	510 036	485 080	5
Ratios réglementaires selon Bâle III			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,5 %	11,7 %	
catégorie 1	15,1 %	15,5 %	
total	16,3 %	16,8 %	
Ratio de levier	4,1 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	139 %	147 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	23 960	23 450	2
Nombre de succursales au Canada	428	428	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	938	937	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3 et ne tiennent pas compte des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC).

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 15 le 1^{er} novembre 2018 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2018. Tel que permis par l'IFRS 15, la Banque n'a pas retraité les états financiers consolidés comparatifs et la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 sur le bilan consolidé de la Banque le 1^{er} novembre 2018. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2018.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2018. Cette présentation tient compte du fait que les activités des services bancaires aux conseillers, qui étaient présentées dans le secteur de Gestion de patrimoine, sont maintenant présentées dans le secteur des Particuliers et Entreprises. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les éléments particuliers liés aux acquisitions des dernières années (principalement celles du secteur de Gestion de patrimoine) ne sont plus présentés comme des éléments particuliers à compter du 1^{er} novembre 2018 puisque ces montants sont jugés non significatifs. Les données du trimestre terminé le 31 janvier 2018 reflètent ce changement.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2019	2018	Variation %
Résultat net ⁽¹⁾			
Particuliers et Entreprises	246	230	7
Gestion de patrimoine	125	114	10
Marchés financiers	170	204	(17)
Financement spécialisé aux États-Unis et International	60	50	20
Autres	(49)	(48)	
Résultat net	552	550	-
Résultat dilué par action	1,50 \$	1,46 \$	3
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,2 %	18,7 %	

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, principalement les activités des services bancaires aux conseillers qui ont été transférées du secteur de Gestion de patrimoine au secteur des Particuliers et Entreprises.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Survol et perspectives économiques » du Rapport aux actionnaires – Premier trimestre 2019 et dans la section « Principales tendances économiques » du Rapport annuel 2018, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2019 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2019 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 52 du Rapport annuel 2018, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque, et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2018. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autre.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2019

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 février 2019 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8475074#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 mars 2019 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1511461#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des Finances et
premier vice-président
à la direction – Finances
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président –
Finances
514 394-6233

Linda Boulanger
Vice-présidente –
Relations investisseurs
514 394-0296

Claude Breton
Vice-président –
Affaires publiques et
Responsabilité sociale
d'entreprise
514 394-8644